



## Revenu paysan

Un revenu décent pour les paysan.ne.s, un choix écologique

### Précarisation du monde paysan

Le 11 octobre 2017 à Rungis, le président de la République appelait de ses vœux un changement de paradigme dans l'organisation économique de l'agriculture. Quatre ans après où en est-on ? Le nombre d'agriculteurs diminue toujours, les crises agricoles se succèdent, les manifestations se multiplient, la loi Egalim sensée permettre un meilleur partage de la valeur ajoutée est un échec... Sommes-nous condamnés à l'impuissance ? Certainement pas. Mais pour agir il est nécessaire de bien comprendre les racines du problème et de ne pas se contenter de vœux pieux.

### Une évolution agricole aux conséquences néfastes

Depuis les années 1950, l'agriculture française et européenne a connu une évolution marquée par une spécialisation des exploitations et des régions sur un nombre limité de productions agricoles d'une part et une hausse croissante des investissements d'autre part. Cette évolution a été accompagnée par les politiques agricoles et alimentaires qui ont favorisé le productivisme agricole dans un contexte de sortie de la Seconde Guerre Mondiale. L'objectif était simple, produire plus pour exporter plus. Afin de maintenir des prix bas pour les produits alimentaires, des mécanismes d'aides aux agriculteurs ont été mis en place comme la PAC. Mais ils n'ont fait qu'accentuer la mécanique de spécialisation, d'agrandissement et d'investissement.

Cette tendance s'est traduite par une augmentation sans précédent de la production par actif agricole. Mais les conséquences sur le niveau de revenu des paysan.ne.s sont dramatiques.

La spécialisation des exploitations les rend fragiles. L'usage croissant d'intrants chimiques, aux conséquences désastreuses sur l'environnement et leurs utilisateurs, se traduit par une augmentation des coûts de production. Les exportations européennes à bas coût nuisent aux filières locales des pays en développement. Les investissements importants grèvent les revenus des agriculteurs et les entraînent dans la spirale de l'endettement

À cela s'ajoute une répartition inégale de la richesse créée par l'agriculture. Si la valeur de la production agricole a augmenté depuis les années 1950, cette croissance a surtout bénéficié aux acteurs non-agricoles (fournisseurs, transformateurs, distributeurs). La loi Egalim dont l'objectif était de réguler ces inégalités est un fiasco.

### Des niveaux de rémunération des paysan.ne.s très faibles

Dans cette situation, les paysan.ne.s de France et d'Europe ont en moyenne de très faibles revenus pour des niveaux de travail et d'investissement très importants. Au niveau européen sur la période 2008-2015 le revenu net des ménages agricoles a représenté 38% en moyenne des revenus dans l'économie générale. En France 22,4% des agriculteurs sont sous le seuil de pauvreté). Selon la Cour des Comptes, le revenu annuel de 30% des agriculteurs était de moins de 9500€ entre 2008 et 2015. Entre 2010 et 2016, le nombre de paysan.ne.s bénéficiant du RSA a été multiplié par 3. Cette

précarité économique se répercute sur les différents aspects de la vie sociale des agriculteurs, d'autant plus fortement que la séparation sphère privée/professionnelle est bien moins marquée que pour d'autres catégories professionnelles.

Derrière ces valeurs moyennes se cachent cependant de grandes inégalités de revenus entre agriculteurs.trices accrues par des mécanismes d'attribution des aides agricoles qui favorisent les plus grandes exploitations.

### **Un effondrement du nombre de paysan.ne.s et un difficile renouvellement des générations**

Autre conséquence de cette évolution, la France connaît un effondrement du nombre de paysan.ne.s et d'exploitations. Le nombre d'agriculteur.trice.s par rapport à la population française a été divisé par plus de quatre en 40 ans. De 7,4 millions de paysan.ne.s en 1946, la France en compte moins de 500 000 aujourd'hui. Dans le même temps, 40% des fruits et légumes frais consommés en France sont importés, notamment en raison d'un coût de production plus bas. Cela constitue une vraie menace envers notre souveraineté alimentaire et le dynamisme dans nos campagnes.

Dans un contexte où la rémunération des paysan.ne.s est progressivement déconnectée du reste de la société, l'agriculture fait aujourd'hui face à un véritable enjeu de renouvellement de génération. Plus de la moitié des paysan.ne.s français ont 50 ans ou plus !

### **La revalorisation du travail agricole**

#### **Pourquoi est-ce qu'un revenu digne pour les paysan.ne.s est essentiel ?**

La crise de la COVID-19 a chamboulé nos quotidiens et nous a amené à nous poser des questions simples mais pourtant fondamentales : qu'est ce qui est essentiel ? Un domaine n'a jamais posé question : l'alimentation. Comment accepter qu'une partie de celles et ceux qui produisent notre alimentation, qui façonnent nos paysages et dynamisent nos campagnes ne puisse vivre dignement de leur travail ? Les paysan.ne.s sont attachés à leur métier. Mais on ne peut pas se satisfaire de ce constat et saluer leur engagement sans mettre en place les politiques publiques permettant de leur garantir un revenu équitable. L'enjeu est aussi écologique. La transformation écologique de notre société et de l'agriculture en particulier va demander de profonds changements. Les agriculteur.rice.s vont devoir modifier leurs systèmes de production. La stabilité du revenu est une condition nécessaire pour les paysan.ne.s puissent renouer avec le temps long et la créativité, indispensables à transition agroécologique.

Les écologistes proposent une solution de bon sens qui consiste à agir différemment pour un revenu décent des paysan.ne.s, des campagnes vivantes, et des productions agricoles de qualité ancrées dans leurs territoires et respectueuses de l'environnement et de notre santé.

Le partage de la valeur ajoutée par la loi Egalim ne fonctionne pas. Nous proposons un revenu de base paysan, un encadrement du marché, une sécurité sociale alimentaire et une amélioration des conditions de travail pour favoriser l'installation.

La position des écologistes n'est pas hors sol. Elle est, au contraire, basée sur l'attente des Français.es pour un revenu décent et équitable, l'engouement pour des produits de qualité et de proximité, la détermination de beaucoup pour une transition heureuse.

### **Principales propositions**

#### **Un revenu plus juste et plus élevé**

La mise en place d'un **revenu de base paysan** attribué par l'Etat permettra à tous les actifs non-salariés agricoles de vivre dignement de leurs activités, dans l'attente d'une transformation des aides PAC en aide à l'actif. L'attribution de ce revenu pourrait être en partie lié au respect de règles environnementales.

**Des relations commerciales revues permettront une meilleure répartition de la valeur ajoutée.** Pour cela, la commercialisation doit se faire sous l'égide de contrats pluriannuels entre acteurs des filières agricoles intégrant notamment un prix minimum de vente incluant une marge nécessaire au revenu paysan et sur lequel l'Etat pourrait agir. Le dialogue et le conventionnement entre acteurs du marché et organisations de producteurs doit être renforcé. L'encadrement des marges des acteurs de la chaîne alimentaire doit être étudié. Les obligations d'achat de produits locaux et de qualité pour la restauration collective doivent être poursuivies et accompagnées.

**Les productions doivent être limitées** afin que celle-ci correspondent aux besoins du marché tout en évitant les surproductions et baisses de prix en-dessous des coûts de revient. La spéculation sur les produits agricoles et alimentaires doit être limitée. Ces mesures doivent s'accompagner d'un contrôle des structures pour limiter les agrandissements sans fins et la concurrence inégale.

**Une sécurité sociale de l'alimentation** doit être mise en place afin de permettre à toutes et tous de pouvoir accéder à une alimentation de qualité et être acteurs de la transition. L'objectif est multiple : augmenter significativement le pouvoir d'achat des ménages pour le panier alimentaire, flécher ces achats vers des produits de qualité, garantir un revenu aux producteurs.

**La fiscalité agricole doit être réformée pour limiter la tendance à l'investissement.** Cela favorisera également une participation plus juste à la redistribution collective.

- **Des conditions de vie et de travail améliorées**

Les faibles niveaux des retraites agricoles sont indignes et favorisent la capitalisation dans le foncier et bâti agricole, pénalisant sa transmission. L'Etat doit **revaloriser les retraites agricoles**, notamment des femmes trop longtemps oubliées.

Pour redonner de l'attractivité au métier le **service de remplacement** doit être **augmenté, bien plus présent et accessible à tous.tes** afin de permettre de libérer des périodes de congés. Ce sont des opportunités d'emploi pour de nombreuses personnes en milieu rural.

- **Un accompagnement des transitions**

**Des programmes de recherche et développement adaptés à la diversité des territoires doivent être mis en place** pour analyser, accompagner, étendre les pratiques qui conjuguent revenu digne, bien-être paysan, respect de l'environnement et productions de qualité. Ce sont de véritables exemples qui doivent être promus en collaboration avec leurs principaux acteurs : les paysan.ne.s.